

Le Doliprane va-t-il sortir de la souveraineté française ?

Article rédigé par *Economie matin*, le 25 septembre 2024

Source [Economie matin] : Avec des propositions de rachat d'Opella, la filiale de Sanofi qui produit le Doliprane, l'avenir du médicament est au cœur de débats économiques et politiques. La potentielle prise de contrôle par des fonds étrangers interroge sur la capacité de la France à maintenir sa souveraineté industrielle dans le secteur pharmaceutique.

Le Doliprane, un symbole de santé publique en jeu

Le Doliprane, médicament phare du quotidien des Français, est au centre de discussions stratégiques concernant son [avenir](#). En 2023, Sanofi a décidé de vendre sa filiale Opella, responsable de la production du Doliprane, pour se concentrer sur d'autres secteurs, notamment la recherche en oncologie et immunologie. Cette décision a éveillé des craintes, notamment sur une possible délocalisation de la production à l'étranger. Si le paracétamol, ingrédient principal du Doliprane, est déjà importé, l'assemblage des comprimés a toujours lieu en France, dans les usines de Lisieux et Compiègne. La production locale a permis de répondre à une demande croissante, avec 453 millions de boîtes fabriquées en 2023.

Cependant, l'absence d'offre de reprise entièrement française a déclenché des inquiétudes. Les fonds d'investissement intéressés par l'achat, parmi lesquels Clayton, Dubilier & Rice (CD&R), un acteur américain, et PAI Partners, un fonds français allié à des partenaires internationaux, pourraient bien transférer une partie des opérations hors de France. Le gouvernement, vigilant face à ces développements, cherche à éviter une perte de souveraineté industrielle, surtout dans un contexte où la France tente de renforcer son indépendance en matière de santé publique.

[Lire la suite](#)

25/09/2024 01:00